



Divorce et bien immobilier

Par **christiane72**, le **26/02/2009** à **15:18**

Bonjour, rnrnMon mari souhaite divorcer.rnNous sommes mariés sous le régime de la communauté et nous avons une résidence secondaire que nous louons en location saisonnière. Malgré notre divorce, mon mari souhaite que nous conservions la maison en indivision pour profiter des loyers de location qui seront partager. Que va nous couter cette indivision?rnQue se passe t-il si un de nous veut se retirer de l'indivision: vendre et partager la somme ou racheter la part de l'autre? Le divorce sera t-il prononcé car le bien immobilier ne sera pas vendu?rnMerci d'avance pour vos réponses